

Subventions ANAH

Par **C03**, le **05/04/2016** à **14:19**

Bonjour,

Etudiante en Licence Pro Métiers du notariat et dans le cadre d'un projet, j'aimerais avoir votre aide au problème suivant:

M et Mme X souhaite acquérir un appartement auprès des vendeurs M et Mme Y au prix de 200.000€. Il est en copropriété. M et Mme Y doivent plus de 30.000€ au syndic pour des travaux votés préalablement et éligibles à l'ANAH pour partie. Il faut également attendre une prochaine tranche de travaux d'environ 400.000~non encore votée et éligible selon eux à l'ANAH.

J'aimerais savoir quelles sont les conséquences des subventions ANAH pour le syndic ?